

CARTE D'IDENTITÉ



Gilles SIMONNEAUX

Production de lait bio et production de viande de porcs, de pain et de légumes en circuit court Race : croisé Montbéliarde, Holstein et Norvégienne 119 ha 5.5 UTH



Gilles Simonneaux s'est installé en 1996 sur la ferme familiale de vaches laitières de 75 ha dans la zone périphérique de Rennes tout proche de l'aéroport avec des terres situées en zone inondable de la Vilaine. Il converti la ferme en bio qui sera certifiée en 1998. Aujourd'hui la ferme compte 118 ha auxquels s'ajoutent 40 ha de prairies mises à disposition par la ville de Rennes et Saint Jacques-de-la-lande.



CONTEXTE PHYSIQUE

- Pluviométrie annuelle : 940 mm
- Altitude : 300 mClimat océanique
- Parcellaire regroupé autour de la ferme
- Les sols sont cristallins, sableux et acide (socle granitique)

NOS PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES



Maximiser le pâturage et la qualité du foin, rechercher l'autonomie et diversifier les débouchés



LE DECLIC



Gilles très sensibilisé à l'environnement s'est installé à condition de convertir la ferme en bio. Il a toujours voulu expérimenter, diversifier et complexifier son système pour créer de l'emploi sur place et répondre à la demande alimentaire locale.



MON SYSTEME



Gilles Simonneaux s'est installé en 1996 sur la ferme familiale de vaches laitières de 75 ha dans la zone périphérique de Rennes tout proche de l'aéroport avec des terres situées en zone inondable de la Vilaine. Il convertit la ferme en bio qui sera certifié en 1998. Aujourd'hui la ferme compte 118 ha auxquels s'ajoutent 40 ha de prairies mises à disposition par la ville de Rennes et Saint Jacques-de-la-lande. Le troupeau comprend 95 vaches laitières produisant 601.000 litres de lait commercialisés à 96% en circuit long via Lactalis et pour 4% vendus sur place à un fromager de la commune.

Il y a aussi un atelier porcin mis en place en 2015 et qui produit 35 porcs de 120 kg et valorise les co-produits de la ferme (son) et le lactosérum fromager mais aussi des céréales produites sur la ferme (3t) et des écarts de tri achetés (3 t). 5 veaux et 3 vaches de réforme sont commercialisés chaque année en circuit court. Le reste des vaches est vendu via Bio Viande Bretagne. Le blé est Transformé en farine.

200 t de fumier bio sont vendus tous les ans à des maraîchers bio.

L'objectif de Gilles Simonneaux a été de diversifier et de complexifier le système tant au niveau des productions, y compris l'énergie (séchage solaire du foin, panneaux photovolatïques)que de la transformation et de la commercialisation. Les bâtiments ont ainsi été réaménagés.

Dans un premier temps en 1998, la culture de blé panifiable a été introduit dans la rotation. Le blé est transformé en farine puis en pain pour alimenter les cantines de Rennes dans le cadre du





projet Terres de Sources et avec l'aide du GIE « Manger Bio 35 », un marché et des AMAP. L'associé boulanger, Johan, produit ainsi 750 kg de pain par semaine et emploie 4 personnes. Deux tiers vont dans les cantines, le reste est commercialisé dans un magasin sur la ferme et dans une AMAP.

L'associée maraichère, Sylvie Thiel, s'est installée en 2013 sur 1,2 ha. Les légumes sont vendus à l'AMAP de Chavagne et au magasin ouvert deux après-midi par semaine. Le magasin situé sur la ferme emploi l'équivalent d'un salarié.

Dans l'objectif d'une autonomie énergétique, 700 m2 de panneaux photovoltaïques ont été installé en 2011 sur un bâtiment de stockage produisant 250.000 kwh par an. La vente d'électricité vient conforter l'autonomie financière de la ferme.

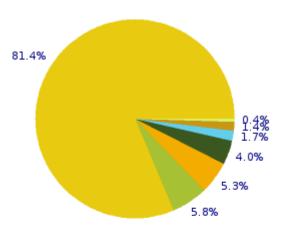
INTRANTS 2020

- Semences achetées : 12.000 €
- Fertilisation : Le fumier est composté et mis en priorité sur le méteil et les prairies de fauche mais aussi vendus à des maraichers
- Produits phyto : aucun
- Produits vétérinaires : 3.200€
- Frais d'élevage : 3.900€
- Achats de concentrés : 35 t à 450€/t
- Achat de paille : 2.400 € (30 tonnes à 80€/t livrés)
- Fioul: 9.200 €. La consommation de fioul est de 12.000 litres de fioul dont 1540 litres de travaux en entreprise(1200 l pour l'épandage du lisier, 120l pour la moisson, 250 litres pour la récolte des betteraves et 200 litres pour des travaux divers comme le labour et le semis)
- Electricité : 13.300€ soit 90.000 kwh par an (0,14€/kwh)
- ✓ Vente d'électricité photovolatïque (250.000 kwh à 35ct/kwh)
- Entretien matériel et bâtiment : 22.500€
- ✓ Amortissements matériel et bâtiment : 37.000€





ASSOLEMENT 2020



- Prairies temporaires 96.1 ha
- Méteil à graines (triticale, o 6.8 ha
- Blé 6.2 ha
- Betterave fourragère 4.7 ha
- Méteils fourragés ensilés (poi 2 ha
- Maraichage 1.7 ha
- Pomme de terre 0.5 ha

VENTES 2020

- ✓ Aides: 37.700€ PAC
- Vente de lait à Lactalis : 297.000€ (601 tonnes à 478€/t) dont 4% vendus à un fromager et au magasin (soit 11.100€)
- Vente de viande : 40.000€ (35 porcs vendus à 11 mois à 120 kg à 3€/kg, soit 10.700€, 5 veaux à 120kg carcasse à 14€/kg, génisses et 25 Vache de réforme de 500 kg soit 21.400 kg à 3,4€ /kg poids6021000 carcasse)
- Vente de foin : 13 t à 80€/t
- Vente de produits transformée : 38.000 € (farine (17.400€), pomme de terre (7.200€), œufs (4.600€), jus de pomme, ...)
- EBE: 151.000€

Commercialisation

- Le lait est vendu à la laiterie Lactalis et pour 4% vendus sur place au magasin et à un fromager de la commune (Chavanes).
- Les 35 porcs de 120 kg sont transformés et vendu au magasin.

Témoignages d'agriculteurs : Gilles SIMONNEAUX

5 veaux et 3 vaches de réforme sont commercialisés chaque année en circuit court. Le reste des vaches est vendu via Bio Viande Bretagne.

CHEPTEL 2020

Le troupeau laitier comprend 95 vaches de race Montbéliarde, Holstein et Norvégienne principalement en croisement 3 voies, plus le troupeau de renouvellement. 23 génisses de plus de 2 ans

- 25 génisses de 1 à 2 ans
- 25 génisses de moins de 1 ans
- 1 taureau

L'objectif de ce croisement est de combiner la rusticité de la Montbéliarde et une meilleure qualité de viande avec la productivité laitière de la Holstein.

Sur les 95 veaux produits en 2020 :

- 65 sont vendus à 2 semaines à 50 kg vif (souvent à un prix ne dépassant pas 40€ le veau)
- 25 sont conservés pour le renouvellement
- 5 sont conservés pour être engraissés et vendus à 5 mois à 120 kg carcasse

Les vaches de réforme (25) sont vendues à un poids carcasse 250 kg dont 3 en circuits courts.

Le nombre d'UGB (alimentation grossière) est de 138 soit un chargement moyen de 1,34 UGB/ha SFP. Les aires sont paillées. La mise à disposition des prairies par les collectivités correspond à environ de 100 tonnes de foin ont été achetées. Cela correspond à 40 ha de prairies fauchées ou pâturées appartenant à la métropole. 20 tonnes de paille ont aussi été achetées.





ÉQUIPEMENT 2020

- Matériel de fenaison (faucheuses, faneuse, endaineuse)
- Autochargeuse
- Tracteur 1255 CV
- Tracteur 110 CV
- Tracteur 60 CV (utilisé pour le maraichage)
- Tonne à eau

Matériel en CUMA

- Epandeur à fumier
- Charrue
- Semoir
- Herse étrille

LA PRODUCTION LAITIÈRE

La production de lait a été de 601.000 litres en 2020 soit 6326 litres par vache.

PERFORMANCES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Les légumineuses occupent environ 21% de la SAU (prairies longues durée et méteil) et contribuent à la fois à l'autonomie azotée au travers de la fixation symbiotique et à augmenter la qualité du fourrage (teneur en protéines). Le bilan azoté (méthode CORPEN) est légèrement excédentaire (+12 kgN/ha) sur la base d'un pourcentage de légumineuses dans les prairies temporaires de 15% et de 40% dans le méteil. La pression d'azote (chimique, organique et symbiotique) est de 203 kg de N par ha.

Le recyclage de l'azote organique (fumier et lisier) représente 69% des apports, la fixation symbiotique 25% (soit l'équivalent de 4,2 tonnes d'azote par an). Au final les légumineuses présentes naturellement dans les prairies assurent l'essentiel des apports (l'azote du fumier provient essentiellement des légumineuses contenues dans le foin et l'herbe pâturées - les seuls apports extérieurs proviennent de l'achat de paille et de fourrage (soit environ 1 T). La part d'azote maîtrisable (lisier et engrais) représente 14% des apports.

Le bilan phosphore est légèrement excédentaire (+39 kg/ha) de même que le bilan potassium (66 kg/ha).

La consommation d'énergie (directe et indirecte) de l'exploitation est de 45.228 EQF (Equivalent Litre de Fioul) soit 532 EQF par ha de SAU. Les principaux postes sont l'électricité (35%) le fioul (29%), , la mécanisation (10%) et la mise à disposition de fourrage (18%). La consommation d'énergie rapporté au litre de lait est de 15,1 EQF mais cela intègre la production de viande (11,9 tonnes de viande vive).





ASSOLEMENT 2020

La SAU totale est de 118 ha, constituée principalement de prairie temporaires longue durée, 4,7 ha de betterave fourragère, de 2 ha de méteils fourragés ensilés (pois, vesce, avoine) et de 6,8 ha de méteil à graines (triticale, orge, pois). Le reste est constitué de prairies temporaires mélangées longue durée à base de Luzerne et brome sur les meilleures terres et de RGA, trèfle blanc, fétuque, lotier sur les autres. Le blé panifiable occupe 6,2 ha (avec certaines années du petit épeautre) et le maraichage 1,7 ha dont 0,5 ha de pomme de terre

La rotation est de 5 années de prairies temporaires suivies une ou 2 céréales (méteil ou blé) et de la betterave. L'objectif est de semer soit à l'automne sous couvert de vesce-avoine soit au printemps avec de l'avoine et vesce derrière un colza fourrager. L'implantation à l'automne devient difficile à cause d'un manque de pluie.

La ferme comprend une étable pour les vaches laitières et une porcherie.





MA STRATEGIE

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Maintien d'une forte plus-value via la vente de lait bio à la laiterie (prix 478€/t), la production de viande en direct et la production de farine valorisé par le boulanger

STRATÉGIE AGRONOMIQUE

- Diversification via le magasin fermier
- Bien gérer les engrais organiques

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Recherche d'autonomie sur la ferme en limitant les charges et en valorisant au mieux l'herbe (pâturage, séchage en grange) et les co-produits (son, lactoserum)

ENJEUX SOCIAUX

Participation à la SCIC Manger Bio 35, plateforme pour commercialiser les produits bio en circuit courts, Gilles en est le président.

Cette question de l'emploi lié au sol fait partie de la réflexion que Gilles conduit avec ses amis de « Semons l'espoir », un groupe d'agriculteurs bio de la vallée de la Vilaine : on y parle partage du marché, installation des jeunes, avenir de l'agriculture périurbaine.



MAXIMISER LE PÂTURAGE ET LA QUALITÉ DU FOIN, RECHERCHER L'AUTONOMIE ET DIVERSIFIER LES DÉBOUCHÉS

Témoignages d'agriculteurs : Gilles SIMONNEAUX

LA DÉMARCHE



Le système mis en place a permis de diversifier les productions et d'introduire des productions végétales pour la consommation humaine (blé, légumes) sur environ 8 ha. Cette surface est équivalente à la surface nécessaire pour produire les concentrés achetés (tourteaux de colza et écarts de tri).

La diversification des ateliers et la transformation permettent de conforter le système en optimisant notamment les flux de matières.

Le système fourrager comprend à la fois des prairies temporaires qui rentrent dans une rotation avec des méteils autoconsommées en vert ou en grain. L'autonomie en concentrés est de 50% grâce aux méteils implantés dans la rotation (6,8 ha d'un mélange triticale, orge, pois). 28 tonnes





de tourteaux de colza sont achetées à un producteur d'huile situé à 30 km et environ 7 tonnes d'écarts de tris données pour moitié aux porcs et moitié aux vaches. Cela représente 0,08 kg de concentrés par litre de Lait ou 0,5 tonne par vache laitière. Le méteil est aplati.

Le foin séché en grange permet d'obtenir une meilleure qualité du foin. Associé à la qualité du fourrage pâturé ou récolté en vert, il permet de maintenir une production de lait élevée avec peu de concentrés. Le séchoir solaire a été installé en 2007.

Un pâturage tournant dynamique est pratiqué. Le parcellaire est divisée en paddock de 1 ha. Cependant du fait de l'éloignement de certaines parcelles, les surfaces ouvertes au pâturage des vaches laitières en lactation ne représentent que 19 ha. Donc aujourd'hui les vaches doivent être affourragées en vert une partie de l'année. L'objectif est de récupérer des prairies d'un voisin qui va partir à la retraite et de céder les parcelles éloignées. L'abreuvement des vaches est assuré par des abreuvoirs alimentés par des canalisations enterrées. Les génisses et les vaches taries sont déplacées sur les parcelles les plus éloignées à l'aide d'une bétaillère.

La rotation est de 5 années de prairies temporaires suivies une ou 2 céréales (méteil ou blé) et de la betterave. L'objectif est de semer soit à l'automne sous couvert de vesce-avoine soit au printemps avec de l'avoine et vesce derrière un colza fourrager. L'implantation à l'automne devient difficile à cause d'un manque de pluie.

La betterave constitue un élément clef de l'alimentation des vaches. Elle est plus résistante que le maïs aux fortes chaleurs et n'est pas attaqué par les corbeaux et les sangliers. Elle est riche en énergie et peut-être conservée 3 mois à l'air libre. La plantation aujourd'hui en mini-motte permet de mieux contrôler les adventices comme le chénopode en prenant environ 40 jours d'avance. Le désherbage est réalisé par binage et manuellement.

Le pâturage et l'affouragement en vert représentent l'essentiel de l'alimentation du troupeau (49%). Avec le pâturage, le milieu est plus sain, les animaux sont en meilleure santé avec moins de mammites.

Les vaches sont entièrement dehors du 1er mars à fin novembre. Elles sont entièrement dedans 1 mois et demi (15 décembre à fin janvier). Le reste du temps elles sont dehors une partie de la journée.

Gilles renouvelle environ 20 ha par an de prairies temporaires implantées sous couvert du méteil.

Les prairies temporaires sont composées d'un mélange à base de Luzerne et brome sur les meilleures terres et de RGA, trèfle blanc, fétuque, lotier sur les autres.

La rotation est de 5 années de prairies temporaires suivies une ou 2 céréales (méteil ou blé) et de la betterave. L'objectif est de semer soit à l'automne sous couvert de vesce-avoine soit au printemps avec de l'avoine et vesce derrière un colza fourrager. L'implantation à l'automne devient difficile à cause d'un manque de pluie.

La première coupe se fait vers le 15 mai si les conditions météorologiques le permettent. En général 20 ha sont fauchés lors de la première coupe de foin La production moyenne des prairies temporaires a été estimée à 5.5T MS/ha. La majeure partie du foin est récoltée en vrac et séchée en grange (200 tonnes), une partie est récoltées en bottes (140 tonnes) et une partie en enrubannage (18 tonnes) pour une quantité totale de 358T.

METTRE EN PLACE UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE







Si le troupeau laitier constitue le pivot du système en assurant une part importante de l'activité économique, il est en capacité de générer de nombreuses autres activités et de valoriser les différents sous-produits

Transformation d'une partie du lait

Valorisation de la viande

Recyclage du petit lait et du son dans un atelier d'engraissement de porc

Introduction dans la rotation de céréales panifiables (blé, petit épeautre), production de farine puis de pain et valorisation du son pour l'alimentation des porcs

Introduction dans la rotation de légumes et de pomme de terre, mutualisation du matériel et fourniture de compost bio à plusieurs maraichers bio

Utilisation des tourteaux de colza d'un agriculteur bio produisant de l'huile

Vente à la ferme d'une partie de ces productions

Cette économie circulaire engendre aussi la création de nombreux emplois et répond à la demande alimentaire locale.

ÉTAT SANITAIRE DU TROUPEAU

L'objectif est avant tout de faire du préventif. En cas de mammites il est utilisé des HE en 1ère intention et si échec utilisation d'antibiotique. Il y a très peu de mammites.

Concernant le tarissement il y a environ 10 traitements antibio par an.





Un vermifuge tous les 5 ans en moyenne.

INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

| Economiques | Agronomiques | Environnementaux |
|---|---|---|
| Forte réduction des frais d'élevage et vétérinaires | Pâturage la plus grande partie de l'année Séchage en grange Autonomie élevée | Maintien d'un sol couvert toute l'année |
| | en concentré | |
| | Moins de mécanisation Rotation longue permettant de cultiver des céréales et betterave | |
| | Pas assez de parcelles à proximité des bâtiments d'où affouragement en vert | |
| | Implantation des prairies | |

Pistes d'amélioration :

- Trouver la bonne technique pour réussir l'implantation des prairies
- Échanger des parcelles ou récupérer un fermage



MES RECOMMANDATIONS POUR UNE TRANSITION PAS À PAS

- Choisir une exploitation organisée pour : parcelles regroupées pour faire du pâturage
- Faire pas à pas et persévérer
- Faire confiance au potentiel de l'herbe
- Mutualiser et chercher des solutions à plusieurs (mutualisation)

MES PROJETS

- Augmenter le pâturage par échange de parcelles ou fermage mais sans accroitre la taille (donc en cédant des fermages)
- Adapter la taille du troupeau à la production fourragère pour s'adapter au changement climatique
- Continuer de développer les ateliers (pain)
- Accueillir de nouvelles activités non agricoles (activités pédagogiques)
- Développer de nouvelles filières (légumes de plein champ)
- Continuer de développer la vente à la ferme et envisager un magasin paysan
- Trouver des débouchés en bio pour les veaux
- Mise en place d'une meunerie collective

MES SOURCES

- Le réseau bio (réunions, formations, le journal Symbiose)
- Bouches à oreille
- Internet
- Rencontres avec d'autres agriculteurs au travers de nombreuses réunions





GALERIE PHOTO



